

N° d'ordre	Substances
1212.	<p>6-methoxy-2,3-pyridinediamine et son sel HCl.</p> <p>Dénomination chimique : 6-méthoxy-2,3-pyridine-2,3-diamine, dichlorhydrate. Nom INCI : 6-methoxy-2,3-pyridinediamine HCl, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 94166-62-8).</p>
1213.	<p>Dénomination chimique : Naphtalène-2,3-diol. Nom INCI : 2,3-Naphthalenediol, en cas d'utilisation dans des produits de teintures capillaires (n° CAS : 92-44-4).</p>
1214.	<p>Dénomination chimique : N-phényl-1,2,4-benzènetriamine. Nom INCI : 2,4-diaminodiphenylamine, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 136-17-4).</p>
1215.	<p>2,6-Bis(2-Hydroxyethoxy)-3,5-Pyridinediamine et son sel HCl. Dénomination chimique : 3,5-diamino-2,6-bis(2-hydroxyéthoxy)pyridine, dichlorhydrate. Nom INCI : 2,6-Bis(2-Hydroxyethoxy)-3,5-Pyridinediamine HCl, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 117907-42-3).</p>
1216.	<p>2-methoxymethyl-p-aminophenol et son sel HCl. Dénomination chimique : 4-amino-2-méthoxyméthylphénol, chlorhydrate. Nom INCI : 2-methoxymethyl-p-aminophenol HCl, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 29785-47-5).</p>
1217.	<p>4,5-diamino-1-méthylpyrazole et son sel HCl. Dénomination chimique : 4,5-diamino-1-méthyl-1H-pyrazole, dichlorhydrate. Nom INCI : 4,5-diamino-1-méthylpyrazole HCl, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 20055-01-0).</p>
1218.	<p>4,5-diamino-1-((4-chlorophenyl)méthyl)-1H-pyrazole sulfate. Dénomination chimique : Sulfate de 1-[(4-chlorophényl)méthyl]-1H-pyrazole. Nom INCI : 4,5-diamino-1-((4-chlorophenyl)méthyl)-1H-pyrazole-sulfate, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 163183-00-4).</p>
1219	<p>Dénomination chimique : 2-amino-4-chlorophénol. Nom INCI : 4-chloro-2-aminophenol, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 95-85-2).</p>
1220.	<p>Dénomination chimique : 4-hydroxyindole. Nom INCI : 4-hydroxyindole, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 2380-94-1).</p>
1221.	<p>4-methoxytoluene-2,5-diamine et son sel HCl. Dénomination chimique : 2-méthoxy-5-méthyl-1,4-benzènediamine, dichlorhydrate. Nom INCI : 4-methoxytoluene-2,5-diamine HCl, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 56496-88-9).</p>

1222.	Dénomination chimique : Sulfate de 5-amino-4-fluoro-2-méthylphénol. Nom INCI : 5-amino-4-fluoro-2-methylphenol sulfate, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 163183-01-5).
1223.	Dénomination chimique : 3-diéthylaminophénol. Nom INCI : N, N-diethyl-m-aminophenol, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 91-68-9).
1224.	N,N-Diméthyl-2,6-Pyridinediamine et son sel HCl. Dénomination chimique : Mono (ou di) chlorhydrate de N,N-diméthyl-2,6-pyridinediamine. Nom INCI : N,N-Diméthyl-2,6-Pyridinediamine HCl, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire.
1225.	Nom INCI : N-Cyclopentyl-m-Aminophénol. Dénomination chimique : 3-cyclopentylaminophénol, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 104903-49-3).
1226.	N-(2-méthoxyéthyl)-p-phenylenediamine et son sel HCl. Dénomination chimique : N-(2-méthoxyéthyl)benzène-1,4-diamine, dichlorhydrate, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 7258459-9).
1227.	2,4-diamino-5-méthylphenetol et son sel HCl. Nom INCI : 2,4-diamino-5-methylphenetol HCl, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 113715-25-6).
1228.	1,7-Naphtalenediol. Dénomination chimique : Naphtalène-1,7-diol, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 575-38-2).
1229.	Dénomination chimique : Acide 3,4-Diaminobenzoïque. Nom INCI : 3,4-diaminobenzoic acid, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 619-05-6).
1230.	2-Aminométhyl-p-aminophénol et son sel HCl, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 79352-72-0).
1231.	Dénomination commerciale : Solvent Red 1 (CI 12150). Dénomination chimique : 1-[(2-méthoxyphényl)azo]-2-naphtol, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 1229-55-6).
1232.	Dénomination commerciale : Acid Orange 24 (CI 20170). Dénomination chimique : 4-[[3-[(diméthylphényl)azo]-2,4-dihydroxyphényl]azo]benzènesulfonate de sodium, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 1320-07-06).
1233.	Dénomination commerciale : Acid Red 73 (CI 27290). Dénomination chimique : 6-hydroxy-5-(4-phénylazophénylazo)naphtalène-2,4-disulfonate de sodium, en cas d'utilisation dans des produits de teinture capillaire (n° CAS : 5413-75-2).
1234.	PEG-3,2,2-di-p-phénylènediamine (n° CAS : 144644-13-3)
1235.	6-nitro-o-toluidine (n° CAS : 570-24-1)
1236.	HC Yellow No 11 (n° CAS : 73388-54-2)
1237.	HC Orange No 3 (n° CAS : 81612-54-6)
1238.	HC Green No 1 (n° CAS : 52136-25-1)
1239.	HC Red No 8 et ses sels (n° CAS : 97404-14-3, 13556-29-1)
1240.	Tétrahydro-6-nitroquinoxaline et ses sels (n° CAS : 158006-54-3, 41959-35-7)
1241.	Disperse Red 15, sauf comme impureté dans Disperse Violet 1 (n° CAS : 116-85-8)
1242.	4-amino-3-fluorophénol (n° CAS : 399-95-1)
1243.	N,N-dihéxadécyle-N,N-bis(2-hydroxyéthyle)propanediamide Bishydroxyethyl Biscetyl Malonamide (n° CAS : 149591-38-8)